

L'an deux mil dix et le vingt quatre novembre convocation du conseil municipal adressée individuellement à chaque conseiller pour une réunion qui aura lieu à la mairie le trente novembre deux mil dix à effet de délibérer sur :

- Approbation du compte rendu de la précédente réunion
- Convention pour l'entretien et la réparation des prises d'incendie communales
- Etude de faisabilité du projet voie douce en Val de Charente
- Présentation de l'étude hydrologique faite par le Cabinet Eau Méga
- Questions diverses

L'an deux mil dix et le trente novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ces séances sous la présidence de M. DUROCHER Denis, maire.

PRESENTS : M. DUROCHER Denis, Mme POMMERAUD Brigitte, M. BAUDOUIN Bruno, M. KOTSIS Jack, Mme CHASSELOUP Annie, Mme GALY Virginie, M. BERTIN Jean-Noël, M. BESSONNET William, M. CHARRIER Philippe, M. CÔME Philippe.

ABSENTS : Mme BALLANGER Stéphanie, Mme BOUCHET Sandra, Mme DUBOURG Nicole, Mme ONNO Gisèle, M. BAUDIN Olivier,

POUVOIRS :

Secrétaire de séance : Madame GALY Virginie

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 novembre 2010

Nombre de membres en exercice : **15**

Nombre de membres présents : 10

Le compte rendu de la séance du 26 octobre est lu et adopté à l'unanimité

CONVENTION POUR L'ENTRETIEN ET LA REPARATION DES PRISES D'INCENDIE COMMUNALES.

La SAUR propose à la commune de signer une convention pour l'entretien et la réparation des poteaux et bouches d'incendie.

Après étude de la convention, le conseil municipal propose de demander une étude pour les mêmes prestations à la Société AGUR et à la Lyonnaise des Eaux.

Ce point sera aborder à nouveau lors d'un prochain conseil.

ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET VOIE DOUCE EN VAL DE CHARENTE

Monsieur le Maire explique que le Conseil Général souhaite prolonger le tracé de la « coulée verte »

Il présente le tracé proposé et précise que les communes devront acquérir des bandes de terrains et que l'entretien de cette voie verte sera à la charge des collectivités.

Ces éléments sont donnés pour information, une délibération définissant tous les points devra être prise par le conseil lors d'une prochaine séance.

PRESENTATION DE L'ETUDE HYDOLOGIQUE FAITE PAR LE CABINET EAU MEGA

L'étude a été faite sur tout le territoire de la commune, avec les courbes de niveau et le flux des eaux ;
Il en résulte un répertoire des points sensibles et une analyse de problématiques pluviales ponctuelles

Les points sensibles :

- route de Pierre levée
- route du Gros Chêne
- route de Chantoiseau
- rue du Puy de Villars
- route du Roctaille
- route de Puybertier
- route des Alins
- route des Ecureuils
- route de la Mothe

Plusieurs solutions sont avancées pour gérer ces problèmes.

DIVERS

- Numérotation des rues : point sur l'avancement de la numérotation, tout devrait être terminés au printemps.
- Mur du cimetière : plusieurs devis demandés, toutes les réponses ne sont pas arrivées. Le conseil décide de prendre le moins cher quand on aura toutes les réponses.
- Rappel de la date de l'arbre de Noël avec un spectacle, le 18 décembre à 15 h 30.
- Les vœux du maire auront lieu le 22 janvier 2011 à 16 h 00
- Accord pour achat d'un sapin de 3,5 m au prix de 80 € pour le mettre devant la mairie et le décorer.
- Il est demandé un abri bus sur la RD 72 (vers chez Mme POMMERAUD) ⇒ Il n'y a pas d'endroit pour le mettre.
- Prochain conseil le 18 janvier 2011

Toutes les questions à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à 22 h 15

Ont signés les membres présents :